

Justificatif généré le 10/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 10/08/2022
Département : (95) Val-d'Oise
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/625464
N° d'annonce : 625464

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 août 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination :

ALEX BAT

Siège Social : 2 Avenue de Choiseul 95400 ARNOUVILLE

Capital social : 100 €

Objet : Tous travaux de rénovation intérieur, extérieur, tout corps d'état, notamment les activités d'enduit, peinture, isolation de maison individuelle.

Durée : 99 années

Président : M. Alexei MANOLII, demeurant 2 Avenue de Choiseul 95400 Arnouville

La société sera immatriculée au R.C.S. de Pontoise.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aelqZmpbS

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aelqZmpbS>

